

Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 25 mars 2014, à 18 h.

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Madame France Choinière présidente, ouvre la séance et constate le quorum.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

France Choinière	présidente
Pierre Lavoie	vice-président

Georgette Beauregard Boivin
Michel Landry

Valérie Banville	commissaire parent au secondaire
------------------	----------------------------------

Sont absents :

Patrick Carrier	
Chantal Vallières Brodeur	
Guy Vincent	
Danny Aubin	commissaire parent au primaire

Sont également présents :

André Messier	directeur général
Eric Racine	directeur général adjoint
Ghislain Boutin	directeur général adjoint Ressources financières et Ressources matérielles
Kathlyn Morel	directrice générale adjointe des Services éducatifs
Chantale Cyr	directrice, Service des ressources humaines
Guy Tardif	directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

En l'absence de madame Katherine Plante, monsieur Eric Racine agit comme secrétaire général.

08CE1314-031

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Landry et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

08CE1314-032

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 18 FÉVRIER 2014

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Michel Landry :

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2014 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. QUESTIONS DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX

4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 18 FÉVRIER 2014

Aucun suivi.

5. CONSENTEMENT MUTUEL

Nil.

6. COMMUNICATION ET APPUI

Nil.

7. AUTO-ÉVALUATION

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?

Nil.

08CE1314-033

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Michel Landry :

DE LEVER la séance à 18 h 06.

Adopté à l'unanimité.

Présidente

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

Secrétaire général

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"